

MARIE-CLAUDE VAILLANT-COUTURIER

accuse...

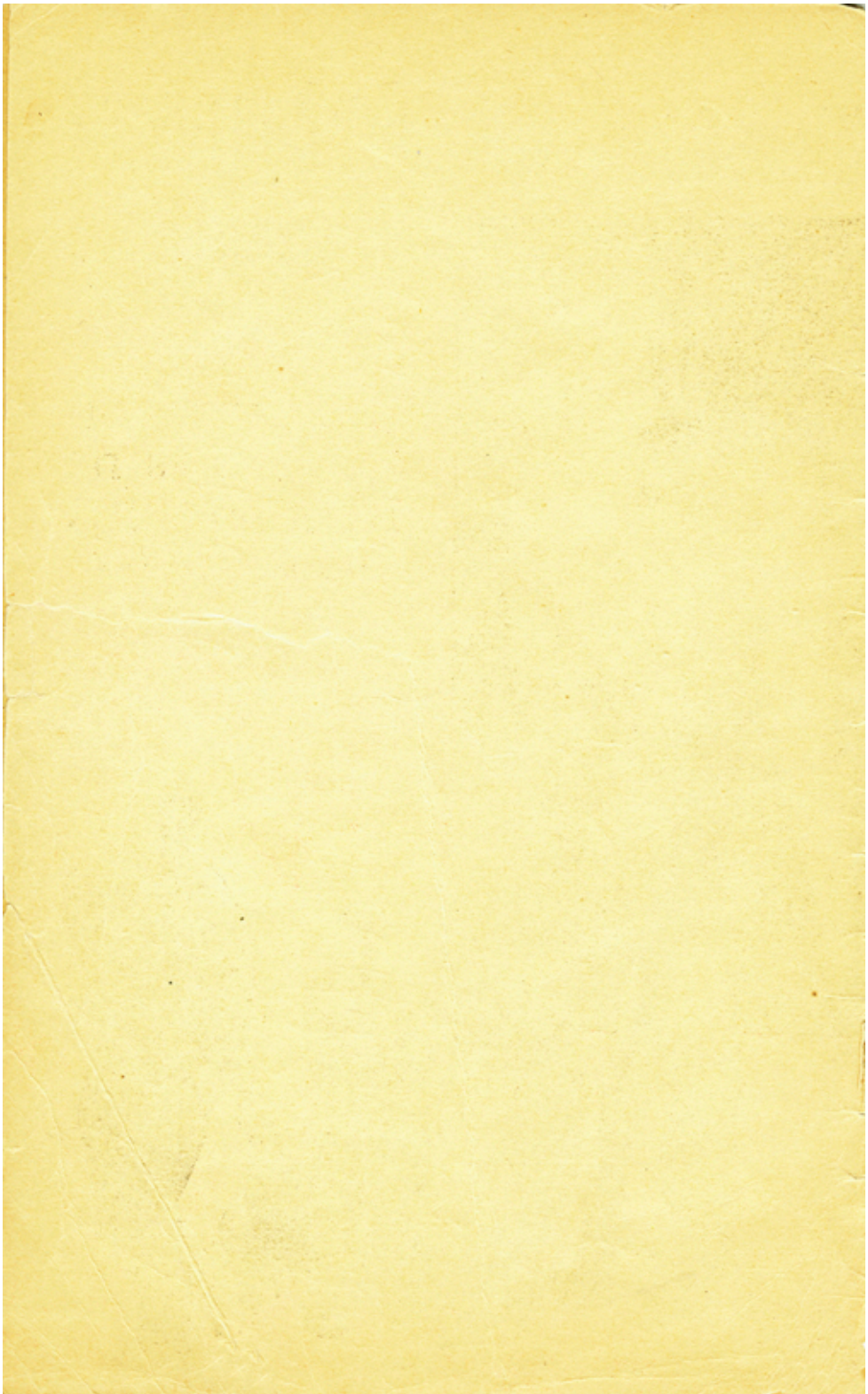
SA DÉPOSITION
AU PROCÈS DE
NUREMBERG

Séance du Lundi 28 Janvier 1946



Edité par
UNION des
FEMMES
FRANÇAISES

Avenue des Champs-Élysées, Paris-8^e





PRIX : 12 FRS

DÉPOSITION
AU
PROCÈS DE NUREMBERG
de
Marie-Claude VAILLANT-COUTURIER

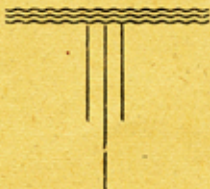
Chevalier de la Légion d'Honneur

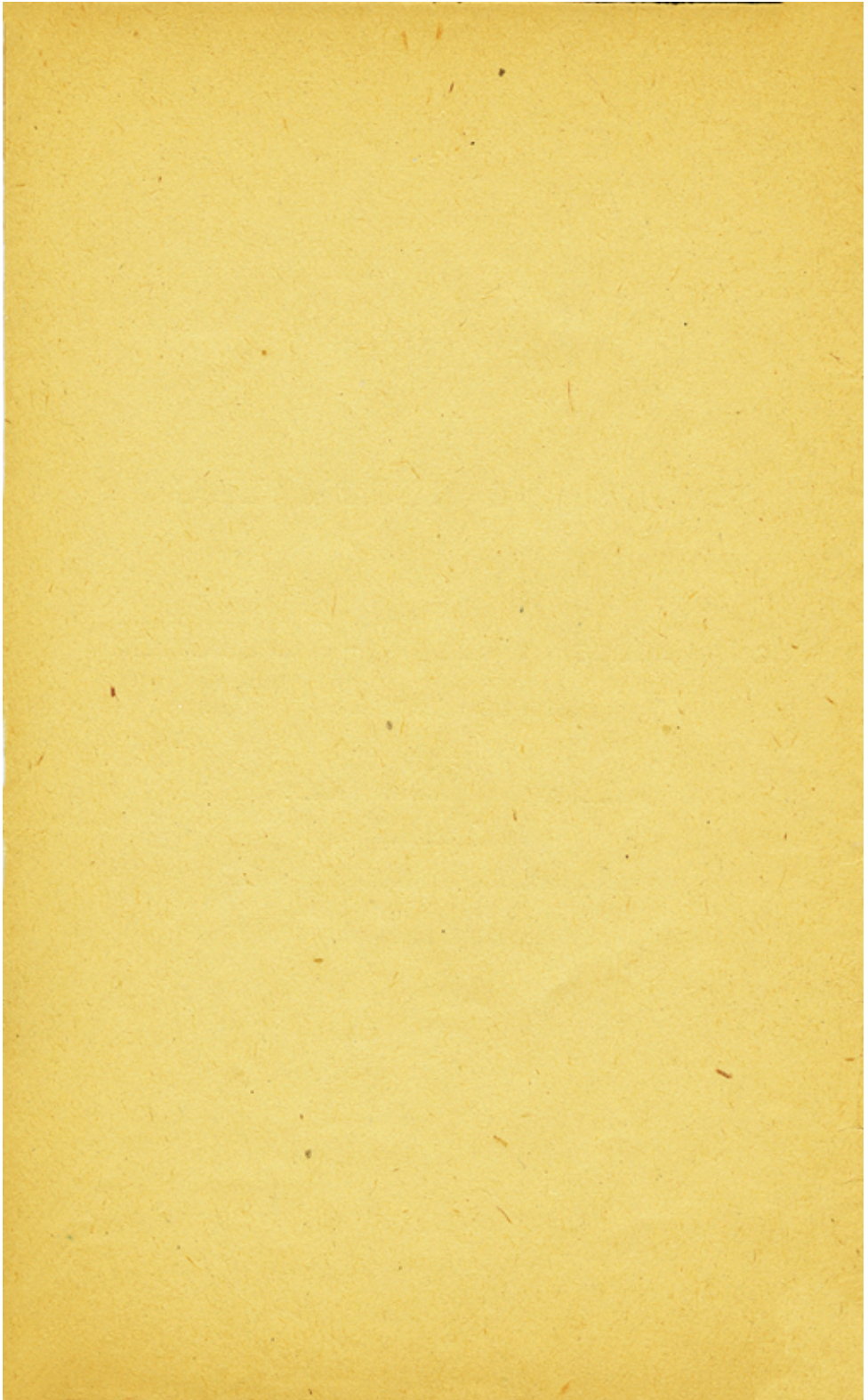
Député de la Seine

Membre du Bureau Directeur de l'U. F. F.

Secrétaire Générale

de la Fédération Démocratique Internationale des Femmes





Le témoignage qu'on va lire constitue dans sa précision implacable le plus terrible réquisitoire contre le régime et les hommes qui ont organisé l'atrocité en système et le peuple, qui, le sachant, en a été complice.

Tout commentaire est inutile.

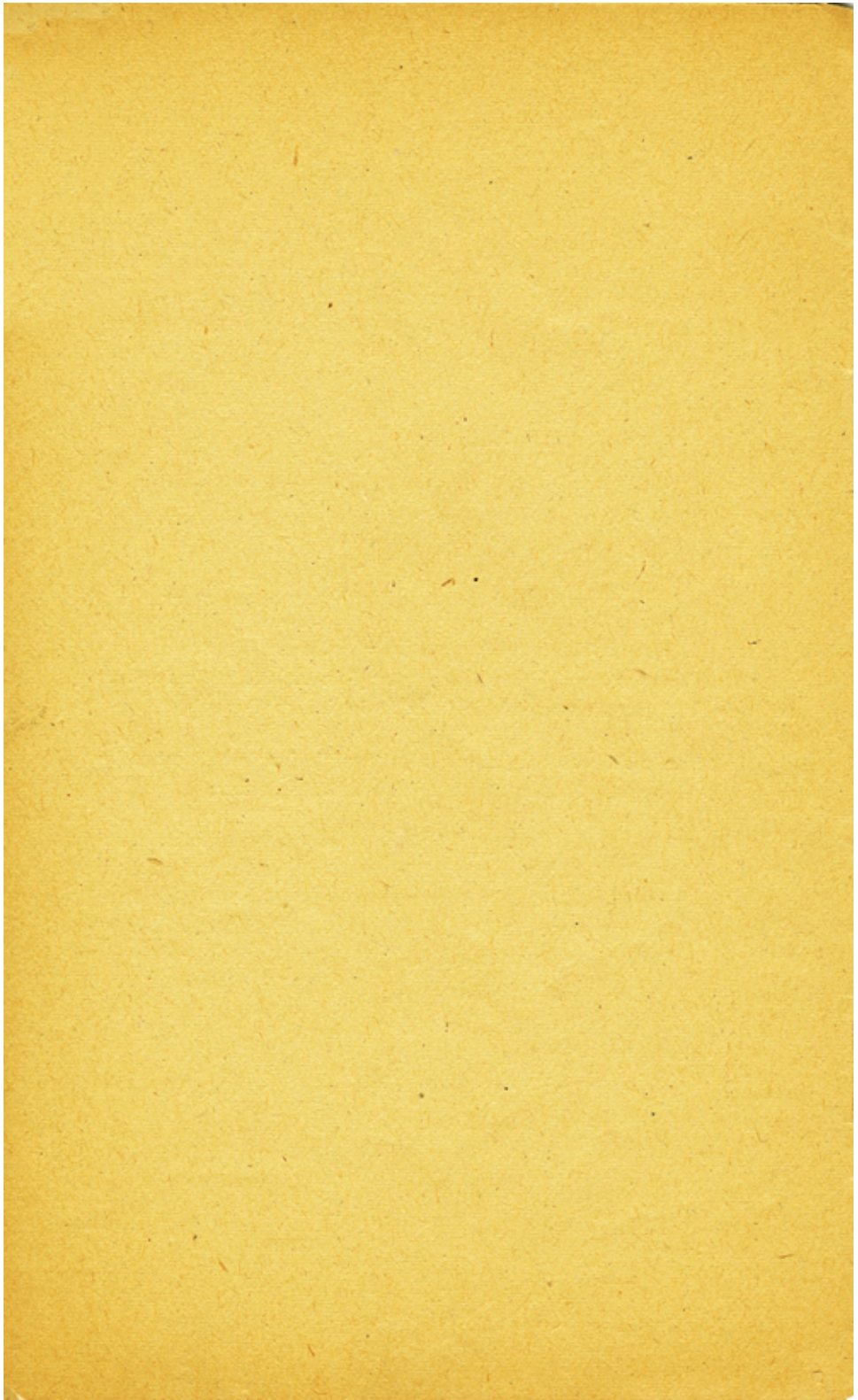
Comme il est inutile de présenter celle dont le courage inflexible, l'intelligence claire et la grandeur paraissent tout au long de cette déposition.

Qu'on lise ces pages dont chaque ligne frappe au cœur.

Et si l'horreur évoquée bouleverse, si cela semble un cauchemar, ce n'est pas accablé cependant que l'on achève cette lecture, mais soulevé par la volonté de lutte et la foi en l'avenir.

La volonté d'écraser à jamais et partout le fascisme, de rendre à jamais et partout impossible le retour du cauchemar.

La foi en l'avenir, puisque cette horreur n'a pas brisé les énergies, puisque celle qui a traversé l'enfer sans faiblir et qui au nom de toutes les martyres est venue accuser, en regardant Gœring dans les yeux, est elle-même l'exemple de la volonté indomptable et consciente qui referra le monde.



TRIBUNAL MILITAIRE INTERNATIONAL

**Séance du Lundi 28 Janvier 1946, ouverte
à 10 heures, sous la Présidence de
LORD JUSTICE LAWRENCE**

M. DUBOST. — Avec l'autorisation du Tribunal, nous poursuivons cette partie de l'exposé du cas français par l'audition d'un témoin qui a vu pendant plus de trois ans dans les camps de concentration allemands.

(On fait entrer le témoin.)

LE PRÉSIDENT. — Pourriez-vous d'abord mettre les écouteurs, puis vous lever.

Quel est votre nom ?

M^{me} CLAUDE VAILLANT-COUTURIER. — Claude Vaillant-Couturier.

LE PRÉSIDENT. — Répétez le serment avec moi :

« Vous jurez de parler sans haine ni crainte, de dire la vérité, toute la vérité, rien que la vérité. » Levez la main droite et dites :

« Je le jure ».

Asseyez-vous et parler lentement, Vous vous appelez ?

R. — Vaillant-Couturier, Marie-Claude Vogel.

M. DUBOST. — Votre nom actuel est Madame Vaillant-Couturier ?

R. — Oui.

Q. — Vous êtes la veuve de M. Vaillant-Couturier ?

R. — Oui.

Q. — Vous êtes née à Paris le 3 novembre 1912 ?

R. — Oui.

Q. — Vous êtes de nationalité française ?

R. — Oui.

Q. — Née de nationalité française ?

R. — Oui.

Q. — Parents eux-mêmes de nationalité française ?

R. — Oui.

Q. — Vous êtes député à l'Assemblée Constituante ?

R. — Oui.

Q. — Vous êtes Chevalier de la Légion d'honneur ?

R. — Oui.

Q. — Et vous venez d'être décorée par le Général Legentilhomme aux Invalides ?

R. — Oui.

Q. — Vous avez été arrêtée et déportée. Pouvez-vous faire votre témoignage ?

R. — J'ai été arrêtée le 9 février 1942 par la Police française de Pétain, qui m'a remis aux autorités allemandes au bout de six semaines.

Je suis arrivée le 20 mars à la Prison de la Santé au quartier allemand. J'ai été interrogée le 9 juin 1942. A la fin de mon interrogatoire, on a voulu me faire signer une déclaration qui n'était pas conforme à ce que j'avais dit. Comme j'ai refusé de la signer l'officier qui m'interrogeait m'a menacée, et comme je lui ai dit que je ne craignais pas la mort ni d'être fusillée, il m'a dit : « Mais nous avons à notre disposition des moyens bien pires que de fusiller les gens pour les faire mourir » ; et l'interprète m'a dit : « Vous ne savez pas ce que vous venez de faire. Vous allez partir dans un camp de concentration allemand, on n'en revient jamais. »

Q. — Vous avez été conduite alors en prison ?

R. — J'ai été reconduite à la Prison de la Santé où j'ai été mise au secret. J'ai cependant pu communiquer avec mes voisins par les canalisations et par les fenêtres. Je me trouvais dans les cellules à côté de celle du philosophe Georges Politzer et du physicien Jacques Solomon, le gendre du Professeur Langevin, l'élève de Curie, l'un des premiers qui ait étudié la désintégration atomique.

Georges Politzer m'a raconté par la canalisation que pendant son interrogatoire, après l'avoir martyrisé, on lui a demandé s'il ne voulait pas écrire des brochures théoriques pour le National-Socialisme. Comme il a refusé, on lui a dit qu'il ferait partie du premier train d'otages qui seraient fusillés.

Quant à Jacques Solomon, il a été également horriblement torturé, puis jeté au cachot d'où il n'est sorti que le jour que son exécution pour dire au revoir à sa femme, également arrêtée et à la Santé. Hélène Solomon-Langevin m'a raconté à Romainville, où je l'ai retrouvée en quittant la Santé, que lorsqu'elle s'était approchée de son mari pour l'embrasser, il avait poussé un gémissement et lui avait dit : « Je ne peux pas te prendre dans mes bras, car je ne peux plus les bouger. »

Chaque fois que les détenus, revenaient de l'interrogatoire, on entendait s'échapper par les fenêtres des gémissements, et ils disaient qu'ils ne pouvaient plus se remuer.

Durant le séjour de cinq mois que j'ai fait à la Santé, plusieurs fois on est venu chercher des otages pour les fusiller.

En quittant la Santé le 20 août 1942, j'ai été conduite au Fort de Romainville qui servait de camp d'otages. Là, j'ai assisté deux fois à des prises d'otages ; le 21 août et le 22 septembre. Parmi les otages emmenés, il y avait les maris des femmes qui se trouvaient avec moi et qui sont parties pour Auschwitz ; la plupart y sont mortes. Ces femmes, pour la plupart, n'étaient arrêtées qu'à cause de l'activité de leur mari ; elles n'en avaient aucune elles-mêmes.

Q. — Vous êtes partie à Auschwitz à quel moment ?

R. — Je suis partie à Auschwitz le 23 janvier et arrivée le 27.

Q. — Vous faisiez partie d'un convoi ?

R. — Je faisais partie d'un convoi de 230 Françaises. Il y avait parmi nous Danielle Casanova qui est morte à Auschwitz ; Maïe Politzer, qui est morte à Auschwitz, Hélène Solomon. Il y avait de vieilles femmes...

Q. — Quelle était leur condition sociale ?

R. — Des intellectuelles, des institutrices, un peu de toutes les conditions sociales. Maïe Politzer était médecin ; elle était la femme du philosophe Georges Politzer. Hélène Solomon est la femme du physicien Solomon ; c'est la fille du Professeur Langevin. Danielle Casanova était chirurgien-dentiste et elle avait une grande activité parmi les femmes ; c'est elle qui a monté un mouvement de résistance parmi les femmes de prisonniers.

Q. — Combien êtes-vous revenues sur 230 ?

R. — 49. Il y avait dans le transport de vieilles femmes. Entre autres, je me souviens d'une de 67 ans, arrêtée pour avoir eu dans sa cuisine le fusil de chasse de son mari qu'elle gardait en souvenir et qu'elle n'avait pas déclaré pour qu'on ne lui prenne pas. Elle est morte au bout de quinze jours à Auschwitz.

LE PRESIDENT. — Vous avez dit que seulement 49 étaient revenues. Voulez-vous dire que seulement 49 sont arrivées à Auschwitz ?

R. — Non, seulement 49 sont revenues en France.

Il y avait également des infirmes, en particulier une chanteuse qui n'avait qu'une jambe. Elle a été sélectionnée et gazée à Auschwitz.

Il y avait aussi une jeune fille de seize ans, une élève de lycée, Claudine Guérin. Elle est morte également à Auschwitz. Il y avait aussi deux femmes qui avaient été acquittées par le Tribunal militaire allemand ; elles s'appellent Marie Alonzo et Marie-Thérèse Fleury ; elles sont mortes à Auschwitz.

Le voyage était extrêmement pénible, car nous étions 60 par wagon et l'on ne nous a pas distribué de nourriture ni de boissons pendant le trajet. Comme nous demandions aux arrêts aux soldats lorrains enrôlés dans la Wehrmacht qui nous gardaient si l'on arrivait bientôt, ils nous ont répondu : « Si vous saviez où vous allez, vous ne seriez pas pressées d'arriver. »

Nous sommes arrivées à Auschwitz au petit jour. On a déplombé nos wagons et on nous a fait sortir à coups de crosses pour nous conduire au camp de Birkenau qui est une dépendance du camp d'Auschwitz, dans une immense plaine qui, au mois de janvier, était glacée. Nous avons fait le trajet en tirant nos bagages. En passant le porche, nous sentions tellement qu'il y avait peu de chance d'en ressortir, car nous avions déjà rencontré les colonnes squelettiques qui se dirigeaient au travail, qu'en passant le porche, nous avons chanté la Marseillaise pour nous donner du courage.

On nous a conduit dans une grande baraque, puis à la désinfection. Là, on nous a rasé la tête et on nous a tatouées sur l'avant-bras gauche le numéro matricule. Ensuite, on nous a mis dans une grande pièce pour prendre un bain de vapeur et une douche glacée. Tout cela se passait en présence de SS, hommes et femmes, bien que les femmes soient nues. Après, on nous a remis des vêtements souillés et déchirés, une robe de coton et une jaquette pareille. Comme ces opérations avaient pris plusieurs heures, nous voyions des fenêtres du bloc où nous nous trouvions le camp des hommes, et vers le soir un orchestre s'est installé. Comme il neigeait, nous nous demandions pourquoi on faisait de la musique. A ce moment-là, les kommandos de travail d'hommes sont rentrés. Derrière chaque kommando, il y avait des hommes qui portaient des morts. Comme ils pouvaient à peine se traîner eux-mêmes, ils étaient relevés à coups de crosses ou à coups de bottes chaque fois qu'ils s'affaissaient.

Après cela, nous avons été conduites dans le bloc où nous devions habiter. Il n'y avait pas de lits, mais des bat-flancs de 2 mètres sur 2 mètres où nous étions couchées à 9 sans paillasse et sans couverture la première nuit. Nous sommes demeurées dans des blocs de ce genre pendant plusieurs mois. Pendant toute la nuit, on ne pouvait pas dormir, parce que chaque fois que l'une des neuf se dérangeait — et comme elles étaient toutes malades, c'était sans arrêt — elle dérangeait toute la rangée.

A 3 heures et demie du matin, les hurlements des surveillantes nous réveillaient et, à coups de gourdins, on était chassé de son grabat pour partir à l'appel. Rien au monde ne pouvait dispenser

de l'appel, même les mourantes devaient y être traînées. Là nous restions en rangs par cinq, jusqu'à, ce que le jour se lève, c'est-à-dire 7 à 8 heures du matin en hiver, et lorsqu'il y avait du brouillard, quelquefois jusqu'à midi. Puis, les kommandos s'ébranlaient pour partir au travail.

M. DUBOST. — Je vous demande pardon. Pouvez-vous décrire les scènes de l'appel ?

R. — Pour l'appel, on était mis en rangs, par cinq, puis nous attendions jusqu'au jour, où les Aufseherinnen, — c'est-à-dire les surveillantes allemandes en uniforme — viennent nous compter. Elles avaient des gourdins et elles distribuaient des coups au petit bonheur la chance, comme ça tombait.

Nous avons une compagne, Germaine Renaud, institutrice à Azay-le-Rideau, en France, qui a eu le crâne fendu devant mes yeux par un coup de gourdin, durant l'appel.

Le travail à Auschwitz consistait en déblaiements de maisons démolies, confections de routes et surtout assainissement des marais. C'était de beaucoup le travail le plus dur, puisqu'on était toute la journée les pieds dans l'eau et qu'il y avait danger d'enlèvement. Il arrivait constamment qu'on soit obligé de retirer une camarade qui avait enfoncé parfois jusqu'à la ceinture. Durant tout le travail, les SS, hommes et femmes, qui nous surveillaient, nous battaient à coups de gourdins et lançaient sur nous leurs chiens. Nombreuses sont les camarades qui ont eu les jambes déchirées par les chiens. Il m'est même arrivé de voir une femme déchirée et mourir sous mes yeux, alors que le SS Tauber excitait son chien contre elle et ricanait à ce spectacle.

Les causes de mortalité étaient extrêmement nombreuses. Il y avait d'abord le manque d'hygiène total. Lorsque nous sommes arrivées à Auschwitz, pour 12.000 détenues, il y avait un seul robinet d'eau non potable qui coulait par la intermittence. Comme ce robinet était dans les lavabos allemands, on ne pouvait y accéder qu'en passant par une garde de détenues allemandes de droit commun qui nous battaient effroyablement. Il était donc presque impossible de se laver ou de laver son linge. Nous sommes restées pendant plus de trois mois sans jamais changer de linge ; quand il y avait de la neige, nous en faisons fondre pour pouvoir nous laver. Plus tard, au printemps, quand nous allions au travail, dans la même flaque d'eau, sur le bord de la route, nous buvions, nous lavions notre chemise ou notre culotte. Nous nous lavions les mains à tour de rôle dans cette eau polluée. Les compagnes mouraient de soif, car on ne distribuait que deux fois par jour un demi-quart de tisane.

M. DUBOST. — Voulez-vous préciser en quoi consistait l'un des appels du début du mois de février ?

R. — Il y a eu le 5 février, ce qu'on appelait un appel général.

Q. — Le 5 février de quelle année ?

R. — 1943. A 3 heures et demie, tout le camp...

Q. — Le matin ?

R. — Le matin. A 3 heures et demie, tout le camp a été réveillé et envoyé dans la plaine, alors que d'habitude l'appel se faisait à 3 heures et demie, mais à l'intérieur du camp. Nous sommes restées dans cette plaine, devant le camp, jusqu'à 5 heures du soir sous la neige, sans recevoir de nourriture, puis, lorsque le signal a été donné, nous devions passer la porte une à une et l'on donnait un coup de gourdin dans le dos à chaque détenue en passant pour la faire courir. Celle qui ne pouvait pas courir, soit parce qu'elle était trop vieille ou trop malade, était happée par un crochet et conduite au bloc 25, le bloc d'attente pour les gaz. Ce jour-là, dix Françaises de notre transport ont été happées ainsi et conduites au bloc 25. Lorsque toutes les détenues furent rentrées dans le camp, une colonne dont je faisais partie a été formée pour aller relever dans la plaine les mortes qui jonchaient le sol comme sur un champ de bataille. Nous avons transporté dans la cour du bloc 25 les mortes et les mourantes sans faire de distinction ; elles sont restées entassées ainsi.

Ce bloc 25, qui était l'antichambre de la chambre à gaz — si l'on peut dire — je le connais bien, car à cette époque, nous avons été transférées au bloc 26 et nos fenêtres donnaient sur la cour du 25. On voyait les tas de cadavres empilés dans la cour et, de temps en temps, une main ou une tête bougeaient parmi ces cadavres, essayant de se dégager : c'était une mourante qui essayait de sortir de là pour vivre.

La mortalité dans ce bloc était encore plus effroyable qu'ailleurs car, comme c'étaient des condamnées à mort, on ne leur donnait à manger et à boire que s'il restait des bidons à la cuisine, c'est-à-dire que souvent elles restaient plusieurs jours sans aucune goutte d'eau.

Un jour, une de nos compagnes, Annette Epaux, une belle jeune femme de trente ans, passant devant le bloc, eut pitié de ces femmes qui criaient du matin au soir, dans toutes les langues : « A boire, à boire, à boire, de l'eau. » Elle est rentrée dans notre bloc chercher un peu de tisane, mais au moment où elle passait par le grillage de la fenêtre, la Aufseherin l'a vue, l'a prise par le collet et l'a jetée au bloc 25.

Toute ma vie, je me souviendrai d'Annette Epaux. Deux jours après, montée sur le camion qui se dirigeait à la chambre à gaz, elle tenait contre elle une autre Française, la vieille Line Porcher, et, au moment où le camion s'est ébranlé, elle nous a crié : « Pensez à mon petit garçon si vous rentrez en France. » Puis elles se sont mises à chanter « La Marseillaise ».

Dans le bloc 25, dans la cour, on voyait les rats, gros comme des chats, courir et ronger les cadavres et même s'attaquer aux mourantes qui n'avaient plus la force de s'en débarrasser.

Une autre cause de mortalité et d'épidémie était le fait qu'on nous donnait à manger dans de grandes gamelles rouges qui étaient seulement passées à l'eau froide après chaque repas. Comme toutes les femmes étaient malades et qu'elles n'avaient pas la force, durant la nuit, de se rendre à la tranchée qui servait de lieux d'aisance, et dont l'abord était indescriptible, elles utilisaient ces gamelles pour un usage auquel elles n'étaient pas destinées. Le lendemain, on

ramassait ces gamelles, on les portait sur un tas d'ordures et, dans la journée, une autre équipe venait les récupérer, les passait à l'eau froide et les remettait en circulation.

Une autre cause de mort était la question des chaussures. Dans cette neige et cette boue de Pologne, les chaussures de cuir étaient complètement abîmées au bout de huit ou quinze jours. On avait donc les pieds gelés et des plaies aux pieds. Il fallait coucher sur ses souliers boueux de peur qu'on ne les vole, et, presque chaque nuit, au moment de se lever pour l'appel, on entendait des cris d'angoisse : « On m'a volé mes chaussures. » Il fallait alors attendre que tous les blocs soient vidés pour chercher sur les cadres les laissés pour compte. C'étaient parfois deux souliers d'un même pied ou un soulier et un sabot. Ça permettait de faire l'appel, mais pour le travail, c'était une torture supplémentaire puisque cela occasionnait des plaies aux jambes qui, à cause du manque de soins, s'envenimaient rapidement. Nombreuses sont les compagnes qui sont entrées au « Revier » pour des plaies aux jambes et qui n'en sont jamais ressorties.

Q. — Que faisait-on aux internées qui se présentaient à l'appel sans chaussures ?

R. — Les internées juives qui allaient à l'appel sans chaussures étaient immédiatement conduites au bloc 25.

Q. — On les gazait donc ?

R. — On les gazait pour n'importe quoi. Leur situation du reste était absolument effroyable. Alors que nous étions entassés à 800 dans des blocs et que nous pouvions à peine nous remuer, elles étaient dans des blocs de dimensions semblables à 1.500, c'est-à-dire qu'un grand nombre ne pouvait pas dormir de la nuit ou même s'étendre.

Q. — Pouvez-vous parler du Revier ?

R. — Pour arriver au Revier, il fallait d'abord faire l'appel. Quel que soit l'état...

Q. — Voulez-vous préciser ce qu'était le Revier dans le camp ?

R. — Le « Revier » était les blocs où l'on mettait les malades. On ne peut pas donner à cet endroit le nom d'hôpital, car cela ne correspond pas du tout à l'idée qu'on se fait d'un hôpital. Pour y aller, il fallait d'abord obtenir l'autorisation du chef de bloc qui la donnait très rarement. Quand enfin on l'avait obtenue, on était conduit en colonne devant l'infirmerie où, par tous les temps, qu'il neige, ou qu'il pleuve, même avec 40 de fièvre, on devait attendre plusieurs heures en faisant la queue pour être admise. Il arrivait fréquemment que des malades meurent dehors devant la porte de l'infirmerie avant d'avoir pu y pénétrer. Du reste, même de faire la queue devant l'infirmerie était dangereux, car lorsque cette queue était trop grande, le SS passait, ramassait toutes les femmes qui attendaient et les conduisait directement au bloc 25.

Q. — C'est-à-dire à la chambre à gaz ?

R. — C'est-à-dire à la chambre à gaz. C'est pourquoi, très souvent, les femmes préféraient ne pas se présenter au « Revier » et

elles mouraient au travail ou à l'appel. Après l'appel du soir, en hiver, quotidiennement on relevait des mortes qui avaient roulé dans les fossés.

Le seul intérêt du « Revier » c'est que, comme on était couché, on était dispensé de l'appel, mais on était couché dans des conditions effroyables, dans des lits de moins d'un mètre de large à quatre, avec des maladies différentes, ce qui faisait que celle qui était entrée pour des plaies aux jambes attrapait la dysenterie ou le typhus de sa voisine. Les paillasses étaient souillées, on ne les changeait que quand elles étaient complètement pourries. Les couvertures étaient si pleines de poux qu'on les voyait grouiller comme des fourmis.

Une de mes compagnes, Marguerite Corringer, me racontait que pendant son typhus elle ne pouvait pas dormir toute la nuit à cause des poux, elle passait sa nuit à secouer sa couverture sur un papier, à vider les poux dans un récipient auprès de son lit et ainsi pendant des heures.

Il n'y avait pour ainsi dire pas de médicaments, on laissait donc les malades couchées sans soins, sans hygiène, sans les laver. On laissait les mortes pendant plusieurs heures couchées avec les malades, puis quand enfin on s'apercevait de leur présence, on les balançait simplement hors du lit et on les conduisait devant le bloc. Là, la colonne des porteuses de mortes venait les chercher sur des petits brancards, d'où la tête et les jambes pendaient. Du matin au soir, les porteuses de mortes faisaient le trajet entre le « Revier » et la morgue.

Pendant les grandes épidémies des hivers 43 et 44, les brancards ont été remplacés par des chariots, car il y avait trop de mortes. Il y a eu, pendant ces périodes d'épidémie, de 200 à 350 mortes par jour.

Q. — Combien mourait-il de gens à ce moment-là ?

R. — Pendant les grandes épidémies de typhus des hivers 43 et 44, de 200 à 350, suivant les jours.

Q. — Le « Revier » était-il ouvert à toutes les internées ?

R. — Non, quand nous sommes arrivés, les Juives n'avaient pas le droit d'y aller, elles étaient directement conduites à la chambre à gaz.

Il y avait à Auschvitz des blocs d'expériences...

Q. — Voulez-vous parler de la désinfection des blocs avant, s'il vous plaît ?

R. — De temps en temps, étant donné les tas de saletés qui occasionnaient des poux et, par conséquent, tant d'épidémies, on désinfectait les blocs en les gazant, mais ces désinfections causaient également un très grand nombre de morts parce que pendant qu'on gazait le bloc, les prisonnières étaient conduites aux douches, puis, on leur retirait leurs vêtements qu'on passait à l'étuve. On les laissait toutes nues dehors attendre que les vêtements ressortent de l'étuve et on les leur redonnait mouillés. On envoyait même les

malades, quand elles pouvaient se tenir sur leurs jambes, aux douches. Il est bien évident qu'un très grand nombre mourait en cours de route. Celles qui ne pouvaient pas bouger étaient lavées toutes dans la même baignoire pendant la désinfection.

Q. — Comment étiez-vous nourries ?

R. — Nous recevions 200 grammes de pain, 3/4 de litre ou 1/2 litre — suivant les cas — de soupe au rutabaga et quelques grammes de margarine ou une rondelle de saucisson le soir. Cela par jour.

Q. — Quel que soit le travail qui était exigé de l'internée ?

R. — Quel que soit le travail qui était exigé de l'internée. Certaines qui travaillaient à l'usine de « l'Union », une fabrique de munitions, où elles faisaient des grenades et des obus, recevaient ce qu'on appelait un « zulage », c'est-à-dire un supplément quand la norme était atteinte. Ces détenues faisaient comme nous l'appel le matin et le soir et elles étaient au travail 12 heures dans leur usine. Elles rentraient au camp après le travail et faisaient le trajet aller et retour à pieds.

Q. — Qu'elle était cette usine « l'Union » ?

R. — C'était une fabrique de munitions ; je ne sais pas à quelle Société elle appartenait. Cela s'appelait l'Union.

Q. — C'était la seule usine ?

R. — Non, il y avait également une grande usine à Buna, mais comme je n'y ai pas travaillé, je ne sais pas ce qu'on y faisait. Les détenues qui étaient prises pour Buna ne revenaient plus dans notre camp.

Q. — Voulez-vous parler des expériences si vous en avez été témoin ?

R. — En ce qui concerne les expériences, j'ai vu dans les « Revier », car j'étais employée au « Revier », la queue des jeunes Juifs de Salonique qui attendaient devant la salle des rayons pour la stérilisation. Je sais, par ailleurs, qu'on opérait également par castration dans le camp des hommes. En ce qui concerne les expériences faites sur les femmes, je suis au courant parce que mon amie, la docteresse Hadé Hautval, de Montbéliard, qui est rentrée en France, a travaillé pendant plusieurs mois dans ce bloc pour soigner les malades, mais elle a toujours refusé de participer aux expériences.

On stérilisait les femmes soit par piqûres soit par opérations, ou également avec des rayons. J'ai vu et connu plusieurs femmes qui avaient été stérilisées. Il y avait parmi les opérées une forte mortalité. Quatorze Juives de France qui avaient refusé de se laisser stériliser ont été envoyées dans un kommando de Strafarbeit, c'est-à-dire punition de travail.

Q. — Revenait-on de ces kommandos ?

R. — Rarement, tout à fait exceptionnellement.

Q. — Quel était le but poursuivi par les SS ?

R. — Les stérilisations, ils ne s'en cachaient pas... Ils disaient qu'ils essayaient de trouver la meilleure méthode de stérilisation pour pouvoir remplacer dans les pays occupés la population autochtone par des Allemands au bout d'une génération, une fois qu'ils auraient utilisé les habitants comme esclaves pour travailler pour eux.

Q. — Au « Revier » avez-vous vu des femmes enceintes ?

R. — Oui. Les femmes juives, quand elles arrivaient enceintes de peu de mois, on les faisait avorter. Quand la grossesse était près de la fin, après l'accouchement, on noyait les bébés dans un seau d'eau. Je sais cela parce que je travaillais au Revier et que la préposée à ce travail était une sage-femme allemande détenue de droit commun pour avoir pratiqué des avortements. Au bout d'un certain temps, un autre médecin est arrivé, et pendant deux mois, on n'a pas tué les bébés juifs. Mais, un beau jour, un ordre est arrivé de Berlin disant qu'il fallait de nouveau les supprimer. Alors, les mamans et leurs bébés ont été appelés à l'infirmerie, elles sont montées en camion et on les a conduites aux gaz.

Q. — Pourquoi dites-vous qu'un ordre est arrivé de Berlin ?

R. — Parce que je connaissais les détenues qui travaillaient au secrétariat des S.S. en particulier une Slovaque nommée Herta Roth qui travaille à l'heure actuelle à l'UNRRA à Brastilava.

Q. — C'est elle qui vous l'a dit ?

R. — Oui, Et d'autre part, je connaissais également les hommes qui travaillaient au kommando des gaz.

Q. — Vous venez de parler des mères juives, y avait-il d'autres mères dans votre camp ?

R. — Oui, en principe, les femmes non-juives accouchaient et on ne leur enlevait pas leurs bébés, mais étant données les conditions effroyables du camp, les bébés dépassaient rarement quatre à cinq semaines.

Il y avait un bloc où se trouvaient les mères polonaises et russes. Un jour, les mères russes ayant été accusées de faire trop de bruit, on leur a fait faire l'appel toute la journée devant le bloc, toutes nues avec leurs bébés dans leurs bras.

Q. — Quel était le régime disciplinaire du camp ? Qui assurait la surveillance et la discipline ? Quelles étaient les sanctions ?

R. — En général, les SS économisaient beaucoup de personnel à eux en employant des détenues pour la surveillance du camp. Ils ne faisaient que superviser. Ces détenues étaient prises parmi les droit commun ou des filles publiques allemandes et quelquefois d'autres nations, mais en majorité des Allemandes. On arrivait par la corruption et la délation, la terreur, à les transformer en bêtes humaines, et les détenues ont autant à s'en plaindre que des SS eux-mêmes. Elles frappaient autant que frappaient les SS et, en ce

qui concerne les SS, les hommes se conduisaient comme les femmes, et les femmes étaient aussi sauvages que les hommes. Il n'y a pas de différence.

Le système employé par les SS pour avilir les êtres humains au maximum en les terrorisant, et par la terreur en leur faisant faire des actes qui devaient les faire rougir d'eux-mêmes, arrivait à ce qu'ils ne soient plus des êtres humains. Et c'était cela qu'ils recherchaient, il fallait énormément de courage pour résister à cette ambiance de terreur et de corruption.

Q. — Qui distribuait les punitions ?

R. — Les chefs SS, les hommes et les femmes.

Q. — En quoi consistaient les punitions ?

R. — En mauvais traitements corporels, en particulier, une des punitions les plus classiques était 50 coups de bâton sur les reins. Ces coups de bâton étaient donnés par une machine que j'ai vue. C'était un système de balancements qui était manipulé par un SS. Il y avait aussi des appels interminables jour et nuit ou bien de la gymnastique, à plat ventre, se relever, à plat ventre, se relever, pendant des heures, et quand on tombait, on était assommé de coups et transporté au bloc 25.

Q. — Comment se comportaient les SS à l'égard des femmes ? Et les femmes SS ?

R. — Il y avait à Auschwitz une maison de tolérance pour les SS et également pour les détenus fonctionnaires hommes qu'on appelait les « Kapo ».

D'autre part, quand les SS avaient besoin de domestiques, ils venaient accompagnés de la Oberaufseherin, c'est-à-dire la commandante femme du camp, choisir pendant la désinfection, et ils désignaient une petite jeune fille que la Oberaufseherin faisait sortir des rangs. Ils la scrutaient, faisaient des plaisanteries sur son physique, et si elle était jolie et qu'elle leur plaisait, ils l'engageaient comme bonne avec le consentement de la Oberaufseherin, qui lui disait qu'elle leur devait une obéissance absolue, quoi qu'ils lui demandent.

Q. — Pourquoi venaient-ils pendant la désinfection ?

R. — Parce qu'à la désinfection, les femmes étaient nues.

Q. — Ce système de démoralisation et de corruption était exceptionnel ?

R. — Non, dans tous les camps où j'ai passé, le système était le même, et j'ai parlé à des détenues venues de camps où je n'avais pas été moi-même, et c'est toujours la même chose. Le système est exactement le même dans n'importe quel camp. Cependant, il y a des variantes. Auschwitz, je crois, était l'un des plus durs, mais j'ai été ensuite à Ravensbruck. Là aussi il y avait une maison de tolérance, et là aussi on recrutait parmi les détenues.

Q. — Selon vous, tout a été mis en œuvre alors pour les faire déchoir à leurs propres yeux ?

R. — Oui.

Q. — Que savez-vous du transport des Juifs qui est arrivé presque en même temps que vous, venant de Romainville ?

R. — Quand nous avons quitté Romainville, on avait laissé sur place les Juives qui étaient à Romainville en même temps que nous. Elles ont été dirigées vers Drancy et sont arrivées à Auschwitz où nous les avons retrouvées trois semaines plus tard, trois semaines après nous. Sur 1.200 qu'elles étaient, il n'en est entré dans le camp que 125, les autres ont été dirigées sur les gaz tout de suite. Sur ces 125, au bout d'un mois, il n'en restait pas une seule.

Les transports se pratiquaient de la manière suivante. Au début, quand nous sommes arrivées, quand un convoi de Juifs arrivait, on sélectionnait : d'abord les vieillards, les vieilles femmes, les mères et les enfants qu'on faisait monter en camions, ainsi que les malades ou ceux qui paraissaient de constitution faible. On ne prenait que les jeunes femmes et jeunes filles et les jeunes gens qu'on envoyait au camp des hommes.

Il arrivait en général sur un transport de 1.000 à 1.500, qu'il en entraient rarement plus de 250 — et c'est tout à fait un maximum — dans le camp. Le reste était directement dirigé aux gaz.

A cette sélection également, on choisissait les femmes en bonne santé, entre 20 et 30 ans, qu'on envoyait au bloc des expériences, et les jeunes filles et les femmes un peu plus âgées ou celles qui n'avaient pas été choisies dans ce but étaient envoyées au camp, où elles étaient comme nous rasées et tatouées.

Il y a eu, également pendant le printemps 44, un bloc de jumeaux. C'était la période où sont arrivés d'immenses transports de Juifs hongrois : 700.000 environ. Le Docteur Mengele, qui faisait des expériences gardait de tous les transports les enfants jumeaux et en général les jumeaux, quel que soit leur âge, pourvu qu'ils soient là tous les deux. Alors, dans ce bloc, il y avait des bébés et des adultes par terre. Je ne sais pas, en dehors des prises de sang et des mesures, je ne sais pas ce qu'on leur faisait.

Q. — Etes-vous témoin direct de la sélection à l'arrivée des convois ?

R. — Oui, parce que, quand nous avons travaillé au bloc de la couture en 1944, notre bloc où nous habitions était en face de l'arrivée du train. On avait perfectionné le système : au lieu de faire la sélection à la halte d'arrivée, une voie de garage menait le train presque jusqu'à la chambre à gaz et l'arrêt — c'est-à-dire à 100 mètres de la chambre à gaz — était juste devant notre bloc, mais naturellement, séparé par deux rangées de fil de fer barbelé. Nous voyions donc déplomber les wagons, les soldats sortir les hommes, les femmes et les enfants des wagons, et on assistait aux scènes déchirantes des vieux couples se séparant, des mères étant obligées d'abandonner leurs jeunes filles puisqu'elles entraient dans le camp tandis que les mères et les enfants étaient dirigés vers la chambre

à gaz. Tous ces gens-là ignoraient le sort qui leur était réservé. Ils étaient seulement désespérés parce qu'on les séparait les uns des autres, mais ils ignoraient qu'ils allaient à la mort.

Pour rendre l'accueil plus agréable, à cette époque, c'est-à-dire en juin, juillet 1944, un orchestre composé de détenues, toutes jeunes et jolies, habillées de petites blouses blanches et de jupes bleu-marine, jouait pendant la sélection à l'arrivée des trains, des airs gais comme la « Veuve Joyeuse », la Barcarolle des Contes d'Hoffmann, etc... Alors, on leur disait que c'était un camp de travail, et comme ils n'entraient pas dans le camp, ils ne voyaient que la petite plate-forme entourée de verdure où se trouvait l'orchestre. Evidemment, ils ne pouvaient pas se rendre compte de ce qui les attendait.

Ceux qui étaient sélectionnés pour les gaz, c'est-à-dire les vieillards, les enfants et les mères, étaient conduits dans un bâtiment rouge en briques.

M. DUBOST. — Ceux-là n'étaient pas immatriculés ?

M^{me} Claude VAILLANT-COUTURIER. — Non.

M. DUBOST. — Ils n'étaient pas tatoués ?

R. — Non. Ils n'étaient même pas comptés.

Q. — Vous avez été tatouée ?

R. — Oui. Ils étaient conduits dans un bâtiment en briques rouges qui portait les lettres « Bad », c'est-à-dire « bains ». Là, au début, on les faisait se déshabiller, et on leur donnait une serviette de toilette avant de les faire entrer dans la soi-disant salle de douches. Par la suite, à l'époque des grands transports de Hongrie, on n'avait plus le temps de jouer ou de simuler. On les déshabillait brutalement, et je sais ces détails, car j'ai connu une petite Juive de France qui habitait avec sa famille à la République...

Q. — A Paris ?

R. — A Paris... qu'on appelait la « Petite Marie », et qui était la seule...

Q. — Voulez-vous ralentir, les interprètes ne suivent que difficilement.

R. — Cette petite Marie était la seule vivante d'une famille de neuf. Sa mère et ses sept frères et sœurs avaient été gazées à l'arrivée. Lorsque je l'ai connue, elle était employée pour déshabiller les bébés avant la chambre à gaz. On faisait pénétrer les gens une fois déshabillés dans une pièce qui ressemblait à une salle de douches, et par un orifice dans le plafond on lançait les capsules de gaz. Un SS regardait par un hublot l'effet produit. Au bout de cinq à six minutes, lorsque le gaz avait fait son œuvre, il donnait le signal pour qu'on ouvre les portes. Des hommes avec des masques à gaz — ces hommes étaient des détenus — pénétraient dans la salle et retiraient les corps. Ils nous racontaient que les détenus devaient souffrir avant de mourir, car ils étaient agrippés les uns aux autres en grappes, et on avait beaucoup de mal à les séparer.

Après cela, une équipe passait pour arracher les dents en or et les dentiers. Et encore une fois, quand les corps étaient réduits en cendres, on passait encore au tamis pour essayer de récupérer l'or.

Il y avait à Auschwitz huit fours crématoires. Mais à partir de 1944, ce n'était pas suffisant. Les SS ont fait creuser par les détenus de grandes fosses dans lesquelles ils mettaient des branchages arrosés d'essence, et qu'ils enflammaient. Ils jetaient les corps dans ces fosses. De notre bloc, nous voyions, à peu près trois quarts d'heure ou une heure après l'arrivée d'un transport, sortir les grandes flammes du four crématoire, et le ciel s'embraser par les fosses.

Une nuit, nous avons été réveillées par des cris effroyables. Et le lendemain matin nous avons appris...

M. LE PRESIDENT. — Vous allez trop vite.

R. — Excusez-moi. Une nuit, nous avons été réveillées par des cris effroyables. Nous avons appris le lendemain matin, par les hommes qui travaillaient au Sonderkommando (le kommando des gaz) que la veille, n'ayant pas assez de gaz, ils avaient jeté les enfants vivants dans les fournaies.

Q. — Pouvez-vous parler des sélections, s'il vous plaît, qui étaient faites à l'entrée de l'hiver ?

M^{me} Claude VAILLANT-COUTURIER. — Chaque année, vers la fin de l'automne, on faisait dans les « Revier » les grandes sélections. Le système semblait être le suivant. — Je dis cela parce que sur le temps que j'ai passé à Auschwitz, j'ai pu en faire la constatation, et d'autres qui sont restées encore plus longtemps que moi ont fait la même constatation.

Au printemps, à travers toute l'Europe, on raffait des hommes et des femmes, qu'on envoyait à Auschwitz. On ne gardait que ceux qui étaient assez forts pour travailler tout l'été. Pendant cette période, naturellement, il en mourait tous les jours. Mais les plus robustes, qui arrivaient à tenir six mois, au bout de ce temps étaient si épuisés qu'ils entraient à leur tour au « Revier ». C'est à ce moment-là qu'on faisait les grandes sélections, en automne, pour ne pas avoir à nourrir pendant l'hiver des bouches inutiles. Toutes les femmes qui étaient trop maigres étaient envoyées aux gaz, toutes celles qui avaient des maladies un peu longues, mais on gazait les Juives pour presque rien : par exemple, on a gazé celles du bloc de la gale, alors que chacun sait que la gale se guérit en trois jours si on la soigne. Je me souviens du bloc des convalescentes du typhus où, sur 500 malades, on en a envoyé 450 aux gaz.

Pendant Noël 1944, non 1943, en Noël 1943, alors que nous étions en quarantaine, nous avons vu, car nous étions en face du bloc 25, amener les femmes toutes nues dans le bloc 25. Ensuite on faisait venir les camions, des camions non bâchés sur lesquels on empilait ces femmes nues, autant que les camions pouvaient en contenir, et puis, chaque fois que le camion s'ébranlait, le fameux Hessler, qui a été au procès de Lüneburg un des condamnés, courait derrière le camion, et avec sa trique il battait à coups redou-

blés ces femmes nues qui s'en allaient à la mort. Elles savaient qu'elles partaient aux gaz, alors elles essayaient de s'échapper. On les massacrait. Elles essayaient de sauter du camion, et nous, de notre bloc, nous voyions passer le camion, et nous entendions la lugubre clameur de toutes ces femmes qui partaient en sachant qu'elles allaient être gazées, et beaucoup d'entre elles auraient très bien pu vivre, elles n'avaient que la gale, ou simplement un peu trop de sous-alimentation.

M. DUBOST. — Vous nous avez dit, Madame, tout à l'heure, que les déportées étaient, dès leur descente du train, et sans être complètes même, envoyées à la chambre à gaz. Que devenaient leurs vêtements, leurs bagages ?

M^{me} Claude VAILLANT-COUTURIER. — Quand les Juifs arrivaient — parce que, pour les non-Juifs, ils devaient porter eux-mêmes leurs bagages et étaient rangés dans des blocs à part — mais, pour les Juifs, ils devaient tout laisser sur le quai à l'arrivée.

Ils étaient déshabillés avant d'entrer, et leurs habits ainsi que tout ce qu'ils avaient apporté et laissé sur le quai étaient transportés dans de grandes baraques, et triés par le kommando qu'on appelait « Canada ». Là, on faisait des triages et tout était expédié vers l'Allemagne : les bijoux, les manteaux de fourrures, etc...

Comme on envoyait à Auschwitz des Juives avec toute leur famille en leur disant que ce serait une sorte de ghetto et qu'il fallait qu'elles emportent avec elles tout ce qu'elles possédaient, elles amenaient donc des richesses considérables. Je me souviens, en ce qui concerne les Juives de Salonique, quand elles sont arrivées, on leur a donné une carte postale avec inscrit dessus comme lieu d'expédition Waldsee, lieu qui n'existait pas, et un texte imprimé, qu'elles devaient envoyer à leurs familles, disant : « Nous sommes très bien ici, il y a du travail, on est bien traité, nous attendons votre arrivée. » J'ai vu moi-même les cartes en question, et les Schreiberrinnen, c'est-à-dire les secrétaires de bloc avaient l'ordre de les distribuer parmi les détenues pour qu'elles les envoient à leurs familles, et je sais qu'à la suite de cela des familles se sont présentées.

Je ne connais cette histoire que pour la Grèce. Je ne sais pas si elle s'est pratiquée ailleurs, mais en tout cas pour la Grèce (également pour la Slovaquie), des familles se sont présentées au bureau de recrutement, à Salonique, pour aller rejoindre les leurs, et je me souviens d'un professeur de lettres de Salonique qui a vu avec horreur arriver son père.

M. DUBOST. — Voulez-vous parler des camps de tziganes ?

M^{me} Claude VAILLANT-COUTURIER. — Il y avait à côté de notre camp, de l'autre côté des fils de fer barbelés, séparés par trois mètres, deux camps : un camp de tziganes qui a été, en 1944 vers le mois d'août, entièrement gazé. C'étaient des tziganes de toute l'Europe, y compris de l'Allemagne. Également de l'autre côté, il y avait ce qu'on appelait le camp familial. C'étaient des Juifs du ghetto de Theresienstadt, qui avaient été conduits là-bas, et contrairement à nous ils n'étaient ni tatoués ni rasés, on ne leur enlevait pas leurs vêtements, ils ne travaillaient pas. Ils ont vécu

comme cela six mois, et au bout de six mois, on a gazé tout le « camp familial », cela représentait à peu près 6 ou 7.000 Juifs, et, quelques jours après, d'autres grands transports sont arrivés de Theresienstadt également, avec des familles, et, au bout de six mois également, elles ont été gazées comme les premières.

M. DUBOST. — Voudriez-vous, Madame, donner quelques précisions sur ce que vous avez vu lorsque vous étiez sur le point de quitter ce camp, et dans quelles conditions vous l'avez quitté ?

M^{me} Claude VAILLANT-COUTURIER. — Nous avons été mises en quarantaine avant de quitter Auschwitz.

Q. — À quelle époque était-ce ?

R. — Nous avons été dix mois en quarantaine, du 15 juillet 1943, oui, jusqu'en mai 1944, et puis nous sommes retournées pendant deux mois dans le camp, et ensuite nous sommes parties pour Ravensbrück.

Q. — C'étaient toutes les Françaises survivantes de votre convoi ?

R. — Oui, toutes les Françaises survivantes de notre convoi. Nous avons appris par des Juives arrivées de France vers juillet 1944 qu'une grande campagne avait été faite à la Radio de Londres, où l'on parlait de notre transport en citant Maïe Politzer, Danielle Casanova, Hélène Salomon-Langevin et moi-même, et, à la suite de cela nous savons que des ordres ont été donnés de Berlin d'effectuer le transport de Françaises dans de meilleures conditions.

Nous avons donc été en quarantaine. C'était un bloc situé en face du camp, à l'extérieur des fils de fer barbelés. Je dois dire que c'est à cette quarantaine que les 49 survivantes doivent la vie, car au bout de quatre mois nous n'étions plus que 52. Il est donc certain que nous n'aurions pas survécu 18 mois de cette vie, si nous n'avions pas eu ces dix mois de quarantaine. Cette quarantaine était faite parce que le typhus exanthématique régnait à Auschwitz. On ne pouvait quitter le camp pour être libérée ou transférée dans un autre camp, ou pour aller au Tribunal, qu'après avoir passé quinze jours en quarantaine, ces quinze jours étant la durée d'incubation du typhus exanthématique. Aussi, dès que les papiers arrivaient, annonçant qu'une détenue serait probablement libérée, on l'envoyait en quarantaine, où elle restait jusqu'à ce que l'ordre de libération soit signé. C'était parfois plusieurs mois, mais au minimum quinze jours.

Or, durant cette période, il y a eu une politique de libération des détenues de droit commun et des associées allemandes, pour les envoyer comme main-d'œuvre dans les usines d'Allemagne. Il est donc impossible d'imaginer que dans toute l'Allemagne, on pouvait ignorer qu'il y avait des camps de concentration, et ce qui s'y passait, puisque ces femmes sortaient de là, et qu'il est difficile de croire qu'elles n'ont jamais parlé. D'autre part, dans les usines où travaillaient des détenues, les *Vorarbeiterinnen*, c'est-à-dire les contremaîtres, étaient des civiles allemandes qui étaient en contact avec les détenues, et qui pouvaient leur parler. Les *Aufseherinnen* d'Auschwitz qui sont venues après chez Siemens à Ravensbrück

comme Aufseherinnen, étaient d'anciennes travailleuses libres de chez Siemens à Berlin, et elles se sont retrouvées avec les contre-maitresses qu'elles avaient connues à Berlin et elles leur racontaient devant nous ce qu'elles avaient vu à Auschwitz. On ne peut donc pas croire que cela ne se savait pas en Allemagne.

Lorsque nous avons quitté Auschwitz, nous n'en croyions pas nos yeux, et nous avions le cœur très serré en voyant ce petit groupe de 49 que nous étions devenues, par rapport au groupe de 230 qui étaient entrées 18 mois plus tôt. Mais nous avions l'impression de sortir de l'enfer, et pour la première fois un espoir de vivre et de revoir le monde nous était donné.

M. DUBOST. — Où vous a-t-on envoyée, Madame ?

M^{me} Claude VAILLANT-COUTURIER. — En sortant d'Auschwitz, nous avons été envoyées à Ravensbrück. Là, nous avons été conduites au bloc N.N. qui voulait dire Nacht und Nebel, c'est-à-dire « le secret ». Dans ce bloc, avec nous, il y avait des Polonaises portant le matricule 7.000 et quelques-unes qu'on appelait les « lapins », parce qu'elles avaient servi de cobayes. On choisissait dans leurs transports des jeunes filles ayant les jambes bien droites, et étant elles-mêmes bien saines, et on leur faisait subir des opérations. A certaines, on a enlevé des parties d'os dans les jambes, à d'autres on a fait des injections, mais je ne saurais pas dire de quoi. Il y avait parmi les opérées une grande mortalité. Aussi les autres, quand on est venu les chercher pour les opérer, ont-elles refusé de se rendre au « Revier ». On les a conduites de force au cachot, et c'est là que le professeur venu de Berlin les opérait, en uniforme, sans prendre aucune précaution aseptique, sans mettre de blouse, sans se laver les mains. Il y a des survivantes de ces « lapins », elles souffrent encore énormément maintenant. Elles ont par période des suppurations, et comme on ne sait pas quels traitements elles ont subi, il est très difficile de les guérir.

Q. — Les internées étaient-elles tatouées à leur arrivée ?

M^{me} Claude VAILLANT-COUTURIER. — Non, à Ravensbrück on n'était pas tatoué, mais par contre on passait un examen gynécologique, et comme on ne prenait aucune précaution et qu'on se servait des mêmes instruments, il arrivait la contagion de maladies, étant donné que les détenues de droit commun et les détenues politiques étaient mélangées.

Dans le bloc 32, où nous étions, il y avait également des prisonnières de guerre russes qui avaient refusé de travailler volontairement dans des usines de munitions. Elles avaient été conduites à cause de cela à Ravensbrück. Comme elles continuaient de refuser, on leur a fait subir toutes sortes de brimades, telles que de les laisser debout devant le bloc toute la journée sans manger. Une partie a été envoyée en transport à Barth. Une autre a été employée pour porter les bidons dans le camp. Il y avait également au Strafblock et au Bunker des détenues ayant refusé de travailler pour les usines de guerre.

M. DUBOST. — Vous parlez là des prisons du camp ?

R. — Des prisons du camp. Du reste, la prison du camp, je l'ai visitée, c'était une prison civile, une vraie prison.

Q. — Combien y a-t-il eu de Français dans ce camp ?

R. — De 8 à 10.000.

Q. — Combien y a-t-il eu de femmes en tout ?

R. — Au moment de la Libération, le chiffre matricule était 105.000 et quelques.

Il y a eu également dans le camp des exécutions. On appelait les numéros à l'appel le matin, puis elles partaient à la Kommandantur, et on ne les revoyait plus. Quelques jours après, les vêtements redescendaient à l'Effektenkammer, où on gardait les habits des détenues, et au bout d'un certain temps, leurs fiches disparaissaient des fichiers du camp.

M. DUBOST. — Le système de détention était le même à Auschwitz ?

M^{me} Claude VAILLANT-COUTURIER. — Non. A Auschwitz, visiblement, c'était un camp...

Je n'ai pas entendu, quelqu'un m'a-t-il posé une question ?

M. DUBOST. — Non, Madame.

M^{me} Claude VAILLANT-COUTURIER. — A Auschwitz, visiblement, le but était l'extermination. On ne s'occupait pas du rendement. On était battu pour rien du tout. Il suffisait d'être debout du matin au soir, mais le fait qu'on porte une brique ou dix briques n'avait pas d'importance. On se rendait bien compte qu'on utilisait le matériel humain comme esclave, et pour le faire mourir, c'était cela le but ; alors qu'à Ravensbrück le rendement jouait un grand rôle. C'était un camp de triage. Quand des transports arrivaient à Ravensbrück, ils étaient expédiés très rapidement soit dans des usines de munitions, soit dans des poudreries, soit pour faire des tranchées.

Pour partir dans les usines, cela se pratiquait de la façon suivante : les industriels ou leurs contremaîtres ou leurs responsables venaient eux-mêmes, accompagnés des SS, choisir et sélectionner. On avait l'impression d'un marché d'esclaves : ils tâtaient les muscles, regardaient la bonne mine, puis ils faisaient leur choix. Ensuite, on passait devant le médecin, déshabillée, et il décidait si on était apte ou non à partir au travail dans les usines. Les derniers temps, la visite au médecin n'était plus que « pro forma », car on prenait n'importe qui.

Le travail était exténuant, surtout à cause du manque de nourriture et de sommeil, puisqu'en plus des douze heures effectives de travail, il fallait faire l'appel le matin et le soir... A Ravensbrück même, il y avait l'usine Siemens où on fabriquait du matériel téléphonique et des instruments pour la radio des avions. Puis, il y avait des ateliers à l'intérieur du camp, de camouflage, d'uniformes, et de différents ustensiles utilisés par les soldats. L'un de ceux que je connais le mieux...

M. LE PRÉSIDENT. — Nous pourrions peut-être suspendre la séance maintenant.

— La séance est suspendue de 11 h. 30 à 11 h. 45.

M. DUBOST. — Avez-vous vu, Madame, des chefs SS et des membres de la Wehrmacht faire des visites dans les camps de Ravensbrück et d'Auschwitz pendant que vous y étiez ?

M^{me} Claude VAILLANT-COUTURIER. — Oui.

Q. — Savez-vous si des personnalités du gouvernement allemand sont venues visiter ces camps ?

R. — Je ne le sais que pour Himmler. En dehors de Himmler, je ne sais pas.

M. DUBOST. — Quels étaient les gardiens de ces camps ?

M^{me} Claude VAILLANT-COUTURIER. — Au début, c'était uniquement des SS.

Q. — Voulez-vous parler moins vite pour permettre aux interprètes de vous suivre ?

R. — Au début, c'était seulement des SS. A partir du printemps 1944, les jeunes SS dans beaucoup de compagnies ont été remplacés par des vieux de la Wehrmacht. A Auschwitz, et également à Ravensbrück, nous avons été gardées par des soldats de la Wehrmacht à partir de 1944.

Q. — Vous portez témoignage, par conséquent, que sur l'ordre du grand Etat-Major allemand, l'armée allemande a été mêlée aux atrocités que vous nous avez décrites ?

R. — Evidemment, puisque nous étions gardées également par la Wehrmacht, cela ne pouvait pas être sans ordres.

Q. — Votre témoignage est formel, et il atteint à la fois les SS et l'armée ?

R. — Absolument.

Q. — Voudriez-vous nous parler de l'arrivée à Ravensbrück pendant l'hiver 1944 des Juives hongroises qui avaient été arrêtées en masse ? Vous étiez à Ravensbrück, c'est un fait dont vous pouvez témoigner ?

R. — Oui, naturellement, j'y ai assisté. Il n'y avait plus de place dans les blocks, les détenues couchaient déjà à quatre par lits. Alors il a été dressé au milieu du camp une grande tente. Dans cette tente, on avait mis de la paille et les détenues hongroises ont été conduites sous cette tente. Elles étaient dans un état effroyable. Il y avait énormément de pieds gelés, parce qu'elles avaient été évacuées de Budapest, et elles avaient fait une grande partie du trajet à pied dans la neige. Il en était mort un grand nombre en route. Celles qui sont arrivées à Auschwitz ont donc été conduites sous cette tente et là, il en mourait énormément. Tous les jours, une équipe venait rechercher les cadavres, sous la tente. Un jour, en revenant à mon bloc, qui était voisin, pendant le nettoyage...

M. LE PRESIDENT. — Parlez-vous de Ravensbrück ou d'Auschwitz ?

M^{me} Claude VAILLANT-COUTURIER (en anglais). — Je parle de Ravensbrück, maintenant.

(En français.) C'était en hiver 1944, je crois à peu près novembre ou décembre. Je ne peux pas préciser le mois, parce que dans les camps de concentration, c'est très difficile de donner une date précise étant donné qu'à un jour de torture même pas se rendre au jour de torture égale, la monotonie rend très difficile les points de repère.

Je dis donc qu'un jour, en passant devant la tente, au moment où on la nettoyait, j'ai vu devant un tas de fumier, qui fumait, et tout d'un coup, j'ai réalisé que c'était du fumier humain, car les malheureuses n'avaient plus la force de se traîner jusqu'aux lieux d'aisance. Elles pourrissaient dans cette saleté.

M. DUBOST. — Dans quelles conditions travaillait-on à l'atelier où l'on fabriquait des vestes ?

M^{me} Claude VAILLANT-COUTURIER. — A l'atelier des uniformes...

M. DUBOST. — C'était l'atelier du camp ?

R. — C'était l'atelier du camp qu'on appelait « Schneiderei I ».

On fabriquait 200 vestes ou pantalons par jour. Il y avait deux équipes, une de jour et une de nuit, douze heures de travail par équipe. L'équipe de nuit, au début à minuit, lorsque la norme était atteinte, mais dans ce cas seulement, touchait une mince tartine de pain. Par la suite, cela a été supprimé. Le travail était à une cadence effrénée, les détenues ne pouvaient même pas se rendre au lavabo. Pendant la nuit et le jour elles étaient effroyablement battues, tant par les SS femmes que par les hommes, parce qu'une aiguille cassait, parce que le fil était de mauvaise qualité, parce que la machine s'arrêtait, ou tout simplement parce qu'elles avaient une tête qui ne plaisait pas à ces messieurs ou ces dames.

Vers la fin de la nuit, on voyait qu'elles étaient si épuisées que chaque effort leur coûtait. Leur front perlait de sueur. Elles ne voyaient presque plus clair. Quand la norme n'était pas atteinte, le chef de l'atelier, Binder, se précipitait et battait à tours de bras l'une après l'autre toute la rangée de la chaîne, ce qui fait que les dernières attendaient pétrifiées de terreur que leur tour arrive. Quand on voulait aller au « Revier », il fallait avoir l'autorisation des SS qui la donnaient très rarement, et même dans ce cas, si le médecin donnait une dispense de travail de quelques jours, il arrivait couramment que les SS viennent rechercher la malade dans son lit pour la remettre à sa machine. L'atmosphère était effroyable, parce qu'à cause de « l'occultation » la nuit on ne pouvait pas ouvrir les fenêtres. Alors, 600 femmes travaillaient pendant 12 heures sans aucune ventilation. Toutes celles qui travaillaient à la Schneiderei devenaient squelettiques au bout de quelques mois, elles commençaient à tousser, leur vue baissait, elles avaient des tics nerveux, causés par la peur des coups.

Je connais bien les conditions de cet atelier, car ma petite amie Marie Rubiano, une petite Française qui venait de passer trois ans à la prison de Kottbus, en arrivant à Ravensbrück avait été envoyée à la Schneiderei, et chaque soir, elle me racontait son martyre. Un jour, épuisée, elle a obtenu d'aller au « Revier », et comme

ce jour-là, la « schwester » allemande Erica, était de moins mauvaise humeur que de coutume, on l'a passée à la radio. Les deux poumons étant atteints très gravement, elle a été envoyée à l'horrible Bloc 10, le bloc des tuberculeuses. Ce bloc était particulièrement effroyable, parce que les tuberculeuses n'étant pas considérées comme main-d'œuvre récupérable, on ne les soignait pas, et il n'y avait même pas de personnel assez nombreux pour les laver. Il n'y avait pour ainsi dire pas de médicaments.

La petite Marie a été mise dans la chambre des bacillaires, c'est-à-dire celles qu'on considérait comme perdues. Elle y a passé quelques semaines, et elle n'avait même plus le courage de lutter pour vivre. Il faut dire que l'atmosphère de cette salle était particulièrement déprimante. Elles étaient très nombreuses, plusieurs par lit, dans des lits de trois étages, dans une atmosphère surchauffée, couchées entre détenues de différentes nationalités, ce qui faisait qu'elles ne pouvaient même pas se parler entre elles. Aussi, le silence de cette antichambre de la mort n'était-il coupé que par les glapissements des associales allemandes qui faisaient le service, et de temps en temps par le sanglot étouffé d'une petite fille qui pensait à sa mère, à son pays qu'elle ne reverrait jamais.

Pourtant, Marie Rubiano ne mourant pas assez vite au gré des SS, un jour le Dr. Winkelmann, le spécialiste des sélections à Ravensbrück, l'a inscrite sur la liste noire, et le 9 février 1945, avec 72 autres tuberculeuses, dont 6 Françaises, elle a été hissée dans le camion pour la chambre à gaz.

M^{me} Claude VAILLANT-COUTURIER. — Durant cette période, dans tous les « Revier » on pratiquait des sélections et on envoyait aux gaz toutes les malades qu'on pensait ne plus pouvoir utiliser pour le travail. La chambre à gaz à Ravensbrück était juste derrière le mur du camp, à côté du four crématoire. Quand les camions venaient chercher les malades, nous entendions le bruit du moteur à travers le camp, et il s'arrêtait juste à côté du four crématoire dont la cheminée dépassait les hauts murs du camp.

A la Libération, je me suis rendue dans ces lieux et j'ai visité la chambre à gaz qui était une baraque en planches hermétiquement fermée et à l'intérieur, il y avait encore l'odeur désagréable des gaz. Je sais qu'à Auschwitz, les gaz étaient les mêmes que ceux employés contre les poux, et ils laissaient comme des traces de petits cristaux vert pâle qu'après avoir ouvert les fenêtres des blocs on balayait. Je sais ces détails parce que les hommes utilisés à la désinfection des blocs contre les poux étaient en contact avec ceux qui gazaient les êtres humains, et ils leur ont dit que c'était les mêmes.

M. DUBOST. — Etait-ce le seul moyen utilisé pour exterminer les internés à Ravensbrück ?

M^{me} Claude VAILLANT-COUTURIER. — Au bloc 10, on avait expérimenté également une poudre blanche : un jour, la Schwester allemande Martha est arrivée dans le bloc et a distribué à une vingtaine de malades une poudre. A la suite de cela les malades se sont endormies profondément ; quatre ou cinq ont été prises de vomissements, c'est ce qui leur a sauvé la vie ; dans le courant de la nuit, peu à peu les ronflements se sont arrêtés et les malades étaient mortes.

Je sais cela parce que j'allais chaque jour visiter des Françaises dans ce bloc, deux des infirmières étaient françaises, et la doctoresse Louise Leporz, de Bordeaux, qui est rentrée, pourrait également en témoigner.

M. DUBOST. — Était-ce fréquent ?

M^{me} Claude VAILLANT-COUTURIER. — Durant mon séjour, cet exemple a été le seul à l'intérieur du Revier, mais on employait également ce système au Jugendlager, ainsi appelé parce que c'était un ancien pénitencier de jeunes délinquantes allemandes.

Vers le début de l'année 1945, le Dr. Winkelmann ne se contentait plus de faire des sélections dans le Revier, en faisait également dans les blocs ; toutes les détenues devaient faire l'appel les pieds nus et montrer leur poitrine et leurs jambes. Toutes celles qui étaient trop âgées, malades, trop maigres ou qui avaient les jambes gonflées d'œdème, étaient mises de côté, puis envoyées dans ce Jugendlager à un quart d'heure du camp de Ravensbrück. Je l'ai visité à la Libération, on avait fait passer dans les blocs un ordre disant que les vieilles femmes et les malades qui ne pouvaient pas travailler devaient se faire inscrire pour le Jugendlager où elles seraient beaucoup mieux, où elles ne travailleraient pas et où il n'y aurait pas d'appel ; nous avons eu des détails sur le Jugendlager par la suite, par des employés qui travaillaient au Jugendlager dont la chef de camp, une Autrichienne que je connaissais depuis Auschwitz, nommée Betty Wenz, et par les quelques survivantes dont Irène Ottelard, une Française habitant Drancy, 17, rue de la Liberté, qui a été rapatriée en même temps que moi et que j'avais soignée après la Libération.

M. DUBOST. — Pouvez-vous me dire, Madame, si vous pouvez répondre à cette question ? Les médecins SS qui procédaient aux sélections agissaient-ils de leur propre mouvement ou conformément à des ordres reçus ?

M^{me} Claude VAILLANT-COUTURIER. — Ils agissaient conformément à des ordres reçus, puisque l'un d'eux, le Dr. Lukas, ayant refusé de participer aux sélections, a été retiré du camp et on a envoyé de Berlin le Dr. Winkelmann à sa place.

M. DUBOST. — Vous êtes témoin personnel de ces faits ?

M^{me} Claude VAILLANT-COUTURIER. — C'est lui qui l'a dit en s'en allant à la chef du bloc 10 et à la doctoresse Louise Leporz.

M. DUBOST. — Pourriez-vous nous donner quelques renseignements sur la condition dans laquelle vivaient les hommes du camp voisin à Ravensbrück, au lendemain de la Libération, lors que vous avez pu les voir ?

M^{me} Claude VAILLANT-COUTURIER. — Je crois qu'il vaut mieux parler d'abord du Jugendlager, puisque chronologiquement, cela se passe avant.

M. DUBOST. — Si vous voulez bien.

M^{me} Claude VAILLANT-COUTURIER. — Au Jugendlager, les vieilles femmes et les malades qui étaient parties de notre camp ont été mises dans des blocs où il n'y avait pas d'eau et pas de

commodité, sur des paillasses, par terre, si serrées qu'on ne pouvait pas passer entre elles, ce qui faisait que la nuit, on ne pouvait pas dormir à cause du va-et-vient et que les détenues se souillaient les unes les autres en passant. Les paillasses étaient pourries et pulvulaient de poux. Celles qui pouvaient se tenir debout faisait l'appel pendant plusieurs heures jusqu'à ce qu'elles s'écroulent.

Au mois de février, on leur a retiré les manteaux, mais elles continuaient à faire l'appel dehors, ce qui a beaucoup augmenté la mortalité. Elles ne recevaient comme nourriture qu'une mince tranche de pain et 1/2 quart de soupe au rutabaga et comme boisson pour 24 heures, 1/2 quart de tisane. Elles n'avaient pas d'eau pour boire, pour se laver ou pour laver leur gamelle.

Il y avait également au Jugendlager un Revier où l'on mettait toutes celles qui ne pouvaient pas se tenir debout. Pendant les appels, périodiquement, l'Aufseherin choisissait les détenues que l'on déshabillait en ne leur laissant que leur chemise ; on leur rendait leur manteau pour monter en camion et elles partaient pour les gaz ; quelques jours après les manteaux revenaient à la Krammer, c'est-à-dire l'entrepôt de vêtements, et les fiches étaient marquées Mittwerda. Les détenues qui travaillaient aux fichiers nous ont dit que le mot Mittwerda n'existait pas et que c'était une nomenclature pour les gaz.

Au Revier, on distribuait périodiquement de la poudre blanche, et les malades mouraient comme celles du bloc 10 dont j'ai parlé tout à l'heure. On faisait...

LE PRESIDENT. — Les conditions du camp de Ravensbrück semblent être les mêmes que celles d'Auschwitz ; serait-il possible, après avoir entendu ces détails, de s'occuper de façon plus générale, à moins qu'il n'y ait une différence substantielle entre Ravensbrück et Auschwitz.

M. DUBOST. — Je crois qu'il y a une différence qui nous a été exposée par le témoin et qui est la suivante : c'est qu'à Auschwitz, les internées étaient exterminées purement et simplement, il ne s'agissait que d'un camp d'extermination, tandis qu'à Ravensbrück, elles étaient internées pour travailler, elles étaient exténuées de travail jusqu'à ce qu'elles en meurent.

LE PRESIDENT. — S'il y a d'autres différences entre les deux camps, sans doute demanderez-vous au témoin ces différences ?

M. DUBOST. — Je n'y manquerai pas.

Pouvez-vous indiquer au Tribunal dans quel état se trouvait le camp des hommes au moment de la Libération, et combien il restait de survivants ?

M^{me} Claude VAILLANT-COUTURIER. — Lorsque les Allemands sont partis, ils ont laissé 2.000 malades et un certain nombre de volontaires dont moi-même pour les soigner ; ils nous ont laissés sans eau et sans lumière. Heureusement, les Russes sont arrivés le lendemain. Nous avons donc pu aller jusqu'au camp des hommes, et là nous avons trouvé un spectacle indescriptible ; ils étaient depuis cinq jours sans eau, il y avait 800 malades graves, trois médecins et sept infirmiers qui n'arrivaient pas à retirer les morts

de parmi les malades. Nous avons pu, grâce à l'armée rouge, transporter ces malades dans des blocs propres et leur donner des soins et de la nourriture, mais malheureusement, je ne peux donner le chiffre que pour les Français : il y en avait 400 quand nous avons trouvé le camp, et il n'y en a que 150 qui ont pu regagner la France ; pour les autres, il était trop tard, malgré les soins...

M. DUBOST. — Avez-vous assisté à des exécutions et dans quelles conditions étaient-elles faites au camp ?

M^{me} CLAUDE VAILLANT-COUTURIER. — Je n'ai pas assisté aux exécutions, je sais seulement que la dernière qui a eu lieu, c'est le 22 avril, huit jours avant l'arrivée de l'armée rouge. On envoyait les détenues, comme je l'ai dit, à la Kommandantur, puis leurs vêtements revenaient, et on retirait leur carte du fichier.

M. DUBOST. — La situation de ce camp était-elle exceptionnelle, ou pouvez-vous penser que c'est un système ?

M^{me} CLAUDE VAILLANT-COUTURIER. — Il est difficile de donner une idée juste des camps de concentration quand on n'y a pas été soi-même, parce qu'on ne peut que citer les exemples d'horreur, mais on ne peut pas donner l'impression de cette lente monotonie, et quand on demande ce qu'était le pire, il est impossible de répondre parce que tout était atroce : c'est atroce de mourir de faim, de mourir de soif, d'être malade, de voir mourir autour de soi toutes ses compagnes sans rien pouvoir faire, de penser à ses enfants, à son pays qu'on ne reverra pas, et par moment, nous nous demandions nous-mêmes si ce n'était pas un cauchemar, tellement cette vie nous semblait irréelle dans son horreur.

Nous n'avions qu'une volonté, pendant des mois et des années, c'était de sortir à quelques-unes vivantes pour pouvoir dire au monde ce que c'est que les bagnes nazis : partout, à Auschwitz comme à Ravensbrück — et les compagnes qui ont été dans d'autres camps rapportent la même chose, — cette volonté systématique et implacable d'utiliser les hommes comme des esclaves et quand ils ne peuvent plus travailler, de les tuer.

M. DUBOST. — Vous n'avez plus rien à déclarer ?

M^{me} CLAUDE VAILLANT-COUTURIER. — Non.

M. DUBOST. — Si le Tribunal veut interroger le témoin, j'en ai achevé.

M. RUDENKO. — Je n'ai pas de question à poser.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Je n'ai pas de question à poser.

D^r MARX (remplaçant le D^r Babel, avocat des SS, absent). — Le Dr. Babel n'a pu venir ce matin, car il a dû se rendre à une conférence de M. le général Mitchell. MM. les Juges, je voudrais me permettre de poser au témoin quelques questions pour l'éclaircissement du sujet : M^{me} Couturier, vous disiez que vous aviez été arrêtée par la police française ?

M^{me} CLAUDE VAILLANT-COUTURIER. — Oui.

D^r MARX. — Pour quel motif avez-vous été arrêtée ?

M^{me} Claude VAILLANT-COUTURIER. — Résistance.

D^r MARX. — Une autre question... attendez que ma question soit terminée ; quelque chose ne marche pas dans les sélecteurs ; quelle était la position que vous aviez prise ?

M^{me} Claude VAILLANT-COUTURIER. — Quelle était quoi ?

D^r MARX. — La position que vous aviez prise ? A ce moment aviez-vous une position quelconque ?

M^{me} Claude VAILLANT-COUTURIER. — Où ?

D^r MARX. — Par exemple, étiez-vous institutrice ?

M^{me} Claude VAILLANT-COUTURIER. — Avant la guerre ? Je ne vois pas très bien ce que la question a à voir avec le sujet ? J'étais journaliste.

D^r MARX. — Oui, l'affaire est comme cela. Dans vos déclarations, vous avez fait remarquer que vous aviez une grande habitude du style et de parler, et c'est pourquoi je vous demande si vous aviez occupé une position dans cette branche, si vous étiez institutrice ou si vous faisiez des conférences par exemple ?

M^{me} Claude VAILLANT-COUTURIER. — Non, j'étais reporter photographe.

D^r MARX. — Comment pouvez-vous expliquer que vous-même ayez pu passer au travers de tout cela et que vous soyez revenue dans un bon état de santé ?

M^{me} Claude VAILLANT-COUTURIER. — D'abord j'ai été libérée il y a un an, en un an de temps on a le temps de se remettre ; ensuite, j'ai été 10 mois comme je l'ai indiqué, en quarantaine, et j'ai eu la chance de ne pas mourir du typhus exanthématique, bien que je l'aie eu et que j'aie été malade pendant 3 mois et demi.

D'autre part, à Ravensbrück, les derniers mois, comme je sais l'allemand, j'ai travaillé pour faire l'appel du Revier, et je n'avais donc pas à subir les intempéries, mais par contre, sur 230, nous rentrons à 49 de mon transport, et nous n'étions plus que 52 au bout de quatre mois, j'ai eu la chance de revenir.

D^r MARX. — Est-ce que vos déclarations émanent de votre propre observation ou bien s'agit-il de communications qui vous auraient été faites par d'autres personnes ?

M^{me} Claude VAILLANT-COUTURIER. — Chaque fois que c'est le cas, je l'ai signalé dans ma déclaration ; je n'ai jamais cité quoi que ce soit qui n'ait été vérifié aux sources et par plusieurs personnes, mais la majorité de ma déclaration porte sur un témoignage personnel.

D^r MARX. — Comment pouvez-vous expliquer que vous ayez ainsi des connaissances de statistiques tellement exactes ; par exemple vous parlez de 700.000 Juifs qui arrivent de Hongrie.

M^{me} Claude VAILLANT-COUTURIER. — Je vous ai dit que

j'avais travaillé dans les bureaux et, en ce qui concerne Auschwitz, que j'étais amie de la secrétaire, de la Oberaufseherin dont j'ai indiqué le nom et l'adresse au Tribunal.

D^r MARX. — On prétend cependant qu'il y avait 350.000 Juifs qui venaient de Hongrie ; ceci d'après les indications des services de la Gestapo.

M^{me} Claude VAILLANT-COUTURIER. — Je ne veux pas discuter avec la Gestapo. J'ai de bonnes raisons pour savoir que ce qu'elle déclare n'est pas toujours exact.

D^r MARX. — Bien. Comment avez-vous été traitée vous-même ? Avez-vous été bien traitée ?

M^{me} Claude VAILLANT-COUTURIER. — Comme les autres.

D^r MARX. — Vous avez dit aussi que le peuple allemand était au courant de ce qui se passait à Auschwitz, sur quoi se base cette assertion ?

M^{me} Claude VAILLANT-COUTURIER. — Je l'ai dit, d'une part sur le fait que lorsque nous sommes parties, les soldats lorrains de la Wehrmacht nous ont dit dans le train : si vous saviez où vous allez, vous ne seriez pas pressées d'y arriver.

LE PRESIDENT. — Madame, vous parlez trop vite.

M^{me} Claude VAILLANT-COUTURIER. — Sur le fait que les soldats lorrains de la Wehrmacht qui nous ont convoyés à Auschwitz nous ont dit : « Si vous saviez où vous allez, vous ne seriez pas pressés d'y arriver ». D'autre part, sur le fait que les Allemandes qui sortaient de la quarantaine pour aller travailler dans des usines étaient au courant de ces faits et qu'elles disaient toutes qu'elles le raconteraient dehors. 3^e sur le fait que dans toutes les usines où travaillaient des « Haefling », des détenues, elles étaient en contact avec des civils allemands ; ainsi que les Aufseherin qui avaient des relations avec leurs familles et leurs amis, et qui souvent se vantaient de ce qu'elles avaient vu.

D^r MARX. — Encore une question : jusqu'à 1942, vous avez pu constater la conduite des soldats allemands à Paris. Est-ce que les soldats allemands ne se sont pas conduits d'une façon convenable, est-ce qu'ils ne payaient pas ce qu'ils réquisitionnaient ?

M^{me} Claude VAILLANT-COUTURIER. — Je n'en ai pas la moindre idée ; je ne sais s'ils payaient ce qu'ils réquisitionnaient. Quant aux traitements convenables, trop des miens ont été fusillés ou massacrés pour que je ne puisse avoir une opinion différente de la vôtre sur cette question.

D^r MARX. — Je n'ai pas d'autre question à poser au témoin.

LE PRESIDENT. — Si vous n'avez plus d'autre question à poser, il n'y a plus rien à dire. *(Rires.)*

LE PRESIDENT. — Il y a trop de rires dans cette salle, j'en ai déjà parlé.

J'ai cru que vous aviez dit que vous n'aviez plus de question à poser.

D^r MARX. — Je voulais simplement me permettre, au nom de l'avocat Babel, de faire la réserve qu'il voudra certainement interroger le témoin en contre-interrogatoire.

LE PRESIDENT. — Le *D^r Babel*, dites-vous ?

D^r MARX. — Oui.

LE PRESIDENT. — Je m'excuse ; certainement, mais le *D^r Babel* sera-t-il revenu ?

D^r MARX. — Je suppose qu'il sera là cet après-midi ; il est dans le Palais, mais il lui faut le temps de lire le compte rendu.

LE PRESIDENT. — Nous allons considérer le fait que le *D^r Babel* fasse une autre demande.

D^r MARX. — Bien.

LE PRESIDENT. — D'autres avocats de la défense allemande veulent-ils poser des questions au témoin ? Non.

M. DUBOS. — Je n'ai plus de questions à poser, M. le Président.

M. LE PRESIDENT. — Le témoin peut se retirer.



